



RENOUVELLEMENT DU PARC EOLIEN DE CRIEL ENERGIES Communes de Criel-sur-Mer et Saint-Martin-le-Gaillard (76)

Démarche de concertation

**PIECE
6.2.5**

ETD Brest

Pôle d'innovation de Mescoat
29800 LANDERNEAU
Tél : +33 (0)2 98 30 36 82
Fax : +33 (0)2 98 30 35 13

ETD Amiens

4 rue de la Poste
BP 30015
80160 CONTY
Tél : +33 (0)3 22 46 99 07

www.etd-energies.fr

Convaincu de l'importance de l'implication des collectivités dans la valorisation de leurs ressources renouvelables, VALOREM engage un dialogue avec les élus et les services de l'État très en amont des projets.

Pour le projet de renouvellement du parc éolien de Criel Energies, VALOREM a mis en place un dispositif de concertation pour intégrer les avis et les besoins des acteurs locaux. VALOREM a informé le territoire aux étapes clés. Les principales étapes du développement du projet de renouvellement du parc éolien de Criel-sur-Mer sont les suivantes.

I - DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

Les principales étapes ont été les suivantes :

- ▶ Signature des promesses de bail du **20/11/2023 à mi 2025**.
- ▶ Lancement des consultations relatives aux servitudes techniques auprès des différents organismes (DDT, DREAL, opérateurs réseaux, RTE, etc.) **13/12/2023**, puis **09/02/2024**, puis **04/10/2024**.
- ▶ Lancement de l'ensemble des études en janvier 2024.
- ▶ Réunion coordination avec RTE dans le cadre de leur projet de DUP de la ligne HT Petit Caux – Amiens le **20/09/2024**.
- ▶ Réunion technique avec la DREAL **08/10/2024** et ses services instructeurs pour recueillir leurs recommandations de développement.
- ▶ Pré-choix de l'implantation des éoliennes avec les différents bureaux d'étude le **03/12/2024**.
- ▶ Réunion technique avec le service biodiversité de la DREAL, sur les enjeux, impacts et mesures naturalistes, le **07/03/2025**.
- ▶ Arrêt du projet de PLUiH par le Conseil Communautaire des Villes Sœurs le **18/03/2025** / nouvel arrêt validé le **30/09/2025**.
- ▶ Finalisation des études en mai 2025.

Le résumé non technique de l'étude d'impact a été envoyé aux communes le 15/09/2025.

II - COMITE DE PILOTAGE

La société VALOREM met un point d'honneur à engager très en amont de ses projets un dialogue territorial ainsi qu'une démarche de concertation, dans l'objectif de préparer les décisions qu'elle aura à prendre avec toutes les personnes qui se sentent concernées et qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur territoire.

Dans le cadre du projet de repowering éolien de CRIEL ENERGIES, VALOREM a fait le choix de mener une concertation par la création d'un COMité de PIlotage (COPIL) composé de représentants du territoire (élus, riverains du projet, propriétaires exploitants, associations, syndicats, etc.).

- ▶ Organisation d'une réunion d'échange le **30/05/2024** pour partager nos enjeux industriels et écouter les craintes du territoire. COPIL 1 (mairie de St Martin le Gaillard) : Thème abordé « enjeux paysagers ».
13 participants et 11 absents excusés.
- ▶ COPIL 2 **15/10/2024** (Château de Chantereine Criel s/ Mer) : Implantation « pressentie » au regard des contraintes techniques, environnementales et de la future ligne HT RTE de Petit Caux à Amiens, et présentation des « enjeux acoustiques ».
14 présents, 11 absents excusés et 1 absent non excusé.

- ▶ COPIL 3 **13/01/2025** (Château de Chantereine Criel s/ Mer) : Visite sur le terrain avec les géobiologues, puis ajustement de l'implantation au regard des « enjeux environnementaux ».
14 présents, 9 absents excusés et 6 absents non excusés.
- ▶ COPIL 4 **24/04/2025** (Château de Chantereine Criel s/ Mer) : Partage des mesures compensatoires et d'accompagnement.
12 présents, 10 absents excusés et 4 absents non excusés.

Un prochain COPIL est arrêté au **20/11/2025**, pour assurer la transparence sur le suivi du dossier avec le territoire.

III - COMITE DE PROJET

Le projet n'étant pas intégralement situé en Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR), un Comité de Projet a été organisé le **10 octobre 2025** (Château de Chantereine Criel s/ Mer).

IV - CONSULTATION DES COMMUNES

Les communes ont émis les avis suivants :

- ▶ Délibération défavorable du projet de repowering du parc éolien de Criel Energies en **23/03/2023**, 11 pour et 11 contre, avec voix contre double de M. Le Maire.
- ▶ Délibération défavorable du projet de Repowering de St Martin Le Gaillard en date du **08/07/2023**.
- ▶ Délibération Zone d'accélération éolien St Martin Le Gaillard en date du **11/06/2024**, à l'unanimité (11 pour).
- ▶ Conventions de Servitudes des chemins d'accès aux éoliennes (temporaires et permanentes) :
 - St Martin Le Gaillard le 29/09/2025 (suite délibération favorable du Conseil Municipal du 12/09/2025),
 - St Rémy Boscrocourt le 12/09/2025 (suite délibération favorable du Conseil Municipal du 19/08/2025),
 - Criel Sur Mer en cours de signature..

V - INFORMATION ET CONSULTATION DES HABITANTS

Plusieurs démarches ont été menées pour informer et consulter les habitants :

- Depuis 2015, un rapport d'activité du parc éolien en fonctionnement est produit chaque année.

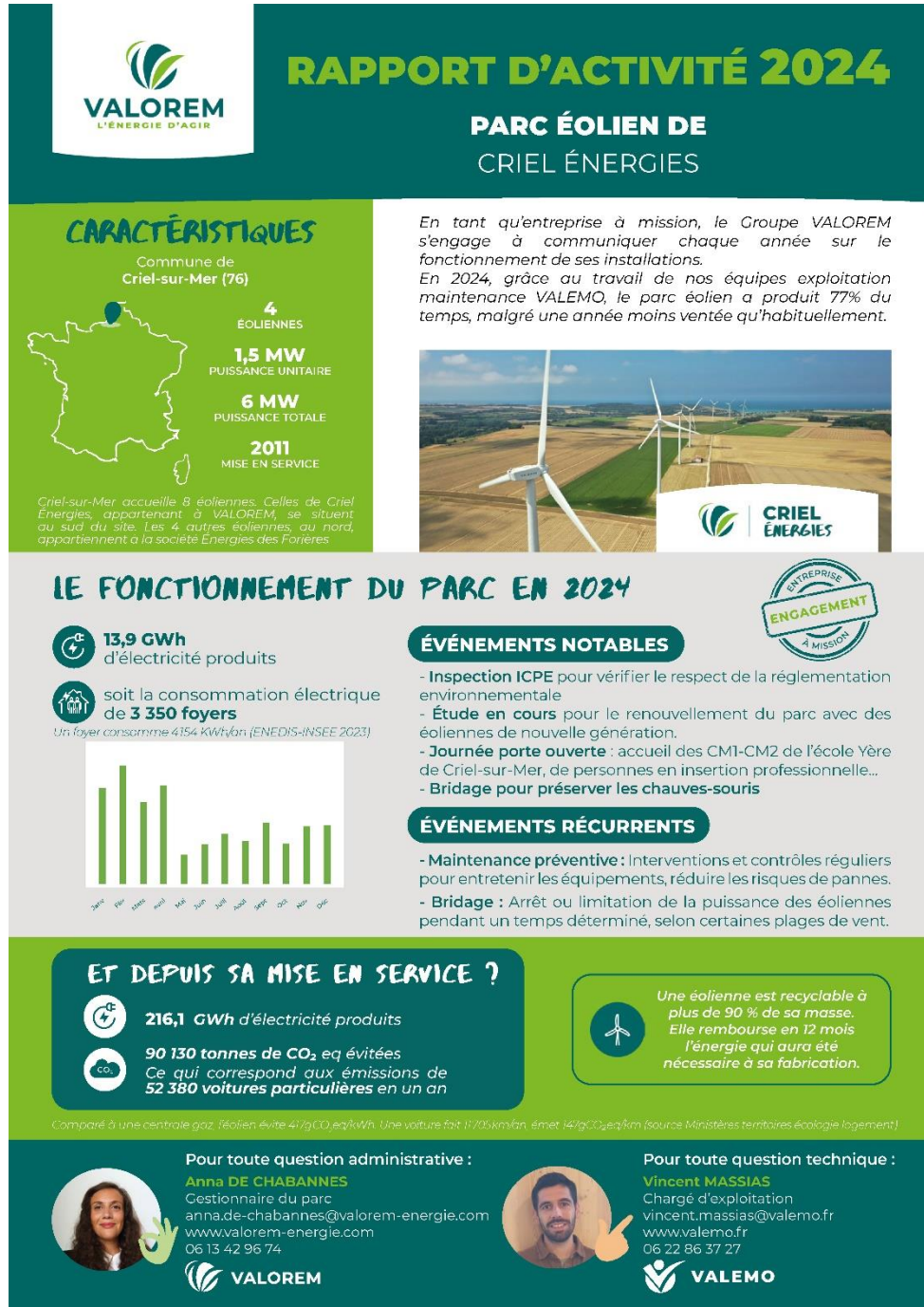


Figure 1 : exemple de rapport d'activité du parc existant – année 2024

► Réalisation de **Porte-à-porte** pour sonder l'opinion locale en **Février 2024**.

63 portes frappées, 35 portes ouvertes, 30 conversations engagées, et 19 contacts récoltés.

Méconnaissance totale du projet, avec beaucoup d'à priori à déconstruire, mais avec une opinion sur l'énergie éolienne et sur le projet globalement positive.

Avec une forte attente sur : réduction facture électricité + position et hauteur des éoliennes + impact sonore.

► Distribution de **lettres d'information**

- Lettre d'Informations 1 distribuée en Boîtes aux Lettres en **Avril 2024** (St Martin & Criel).
- Lettre d'Informations 2 distribuée en Boîtes aux Lettres en **Septembre 2024** (St Martin, Criel, Floccques, Etalondes, St Rémy, Touffreville).
- Lettre d'Informations 3 distribuée en Boîtes aux Lettres en **Janvier 2025** (St Martin, Criel, Floccques, Etalondes, St Rémy, Touffreville, Canehan).
- Lettre d'Informations 4 distribuée en Boîtes aux Lettres en **Avril 2025** (St Martin, Criel, Floccques, Etalondes, St Rémy, Touffreville, Canehan).
- Lettre d'Informations 5 distribuée en Boîtes aux Lettres en **Septembre 2025** (St Martin, Criel, St Rémy) car elle concerne notamment la Bourse aux Arbres fruitiers ouverte uniquement sur ces 3 communes.



Figure 2 : exemple de lettre d'information

- Une **Journée Portes Ouvertes** du parc existant a été organisée à destination du grand public, scolaires et insertion professionnelle le **14/06/2024**.

Au programme : visite du parc et construction d'une éolienne, quiz interactifs, animations avec drones.

Cette journée a accueilli :

19 visites de montée à l'éolienne E8 de 9h à 19h

40 écoliers CM1-CM2 de l'EcolYères de Criel s/ Mer

23 visiteurs en pied de machine E7, avec des animations proposées par l'ESTRAN, et visite extérieure virtuelle par drone de l'éolienne E7.

Cette journée a permis de sensibiliser le public sur les énergies renouvelables, l'éolien terrestre et les perspectives de développement de cette filière. Les échanges avec des classes, des personnes en insertion professionnelle, des élus, des riverains et des touristes ont été riches et instructifs.



Photo 1 : journée porte ouverte le 14 juin 2024 au parc éolien existant de Criel Energies

- Un Blog projet est disponible depuis Juin 2024 : <https://www.parc-eolien-criel-energies.fr/>

Celui-ci permet de présenter les avancées du projet.

- Campagne de financement participatif

Une campagne de financement participatif a été ouverte du **23/09/24 au 07/10/24** pour 250 000 € : Ce **financement citoyen a rassemblé 150 000 € en seulement 2 semaines**, sur le périmètre des **communautés de communes des Villes Sœurs et de Falaises du Talou**. Une nouvelle enveloppe de 100 000 € a ensuite été ouverte à **la Normandie et aux Hauts-de-France**, puis à l'ensemble de la France. 200 personnes ont ainsi pu donner un sens à leur épargne tout en participant au financement des études. En moyenne chaque participant a investi 1 300€. 60% des investisseurs sont normands et 14% sont issus des Hauts de France.

📍 CRIEL-SUR-MER / SAINT-MARTIN-LE-GAILLARD

À PARTIR DU 23 SEPTEMBRE Et si vous investissiez dans le renouvellement d'un parc éolien ?

La société Valorem annonce ouvrir, à partir de lundi 23 septembre, un financement participatif pour le projet de renouvellement de quatre éoliennes sur les communes de Criel-sur-Mer et de Saint-Martin-le-Gaillard.

Et si vous possédiez un morceau d'éolienne entre Criel-sur-Mer et Saint-Martin-le-Gaillard ? La société Valorem, propriétaire de quatre turbines, va procéder dans les années à venir au renouvellement ou « repowering » de celles-ci. Une opération qui consiste à démonter les anciennes machines et à les remplacer par de nouvelles, plus performantes, plus puissantes et donc plus grandes. Leur durée de vie sera de 20 ans minimum.

Ce parc éolien est exploité depuis 2011 et forme un ensemble de huit mâts sur le plateau entre Criel-sur-Mer et Saint-Martin-le-Gaillard. Ce sont celles situées les plus au sud qui sont concernées par ce renouvellement. Ces vieux modèles produisent 1,5 Méga Watts, pour un mât de 80 mètres et une hauteur totale de 120 mètres. Elles produisent l'équivalent de la consommation annuelle (hors chauffage) d'en-

viron 5 000 foyers. Les futures machines feront 140 mètres de haut, pour un mât de 90 mètres. La puissance sera élevée à 3,5 Méga Watts et permettront d'alimenter environ 12 000 foyers (hors chauffage).

Un financement participatif

À l'occasion de ce renouvellement, la société Valorem lance une opération de financement participatif sur le site Lendosphère, spécialisé dans les financements d'énergie renouvelable. La collecte sera ouverte à partir du 23 septembre à hauteur de 150 000 €. « C'est le coût que représentent les études qui sont réalisées pour ce projet », indique Audrey Gomes, cheffe de projet au sein de Valorem. Elles sont au total de cinq : étude sur le potentiel de vent, étude acoustique, étude environnementale, étude paysagère et étude de la géobiologie.

L'idée est de lancer une collecte sous forme de prêt rémunéré, cette collecte sera d'abord réservée aux habitants de Criel-sur-Mer et de Saint-Martin-le-Gaillard à partir du 23 septembre et étendue ensuite à ceux des Villes-Sœurs et des Falaises du Talou, à partir du 30 septembre.

Dans un troisième temps, à partir du 7 octobre, elle sera ouverte à l'ensemble des Normands et enfin aux Français le 14 octobre. « Lorsque ce dernier créneau est ouvert, tout part en quelques minutes », prévient la cheffe de projet.

De 50 à 7 500 €

La rentabilité annoncée est de 8 % pour les habitants des deux communes dans lesquelles sont implantées ces éoliennes et de 7 % pour les autres. L'opération est disponible en ligne via Monparcvalorem.com/criel, dès 50 € et jusqu'à 7 500 €. Comme pour tout investissement, Au-



La société Valorem lance un financement participatif pour son projet de renouvellement de quatre éoliennes sur les communes de Criel-sur-Mer et Saint-Martin-le-Gaillard. Augustin Thibou

drey Gomes rappelle qu'il peut y avoir des risques financiers.

Compte tenu des premiers résultats des études, la société Valorem envisage de démonter intégralement les quatre éo-

liennes ainsi que leurs fondations pour en implanter de nouvelles. Elles pourraient être amenées à être déplacées de quelques mètres. « On aura une bonne visibilité des enjeux à partir

de décembre et on décidera de l'implantation au début de l'année 2025 », indique Audrey Gomes. Les futures turbines sont espérées pour 2028.

● Augustin Thibou

Figure 3 : exemple de communication pour la campagne de financement participatif

- Une **bourse aux arbres fruitiers** est organisée **les 08 et 09 Novembre 2025**.

La Bourse aux arbres a été ouverte sur les communes de Criel Sur Mer, St Martin Le Gaillard et St Rémy Boscrocourt : 355 arbres fruitiers ont été réservés en 1 mois (pépinieriste PJP DUMONT de St Martin Le Gaillard), dont 53 seront plantés par l'ESTRAN. Le retrait est prévu par les riverains lors de la fête de la biodiversité organisée le week-end du 08 et du 09/11/25, au Manoir de Briançon de Criel s/ Mer, avec des animations ludiques, éducatives et dégustatives, organisées par l'ESTRAN.

- Une prochaine Journée Porte Ouverte du parc éolien a été arrêtée au Vendredi 22/05/2026, dans le cadre de l'opération Génération Transition, orchestrée par France Renouvelables.